

# Tutoriel du portail Qualité Tourisme™ : Comment récupérer mes identifiants ?

---

**À destination des professionnels**

**Actualisé en Juin 2019**

QUALITÉ  
TOURISME

Après votre inscription dans la démarche sur le [Portail Qualité Tourisme™](#), vous recevez [un courriel de bienvenue](#), envoyé à partir de l'adresse [qualitetourisme@questionnaire-qualite-tourisme.fr](mailto:qualitetourisme@questionnaire-qualite-tourisme.fr), qu'il convient d'autoriser si vous disposez d'un anti-spam. Ce courriel vous communique vos identifiants de connexion pour accéder au Portail.

- **Dans le cas vous ne retrouvez pas votre identifiant**, veuillez contacter:
  - votre Partenaire
  - la Direction Générale des Entreprises dans le cas d'une candidature par la voie autonome à l'adresse suivante:  
[qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr](mailto:qualitetourisme.dge@finances.gouv.fr)
- **Dans le cas où vous ne retrouvez pas votre mot de passe**, veuillez consulter ce tutoriel.

**NB: il n'est pas possible de se connecter via l'adresse mail associée à votre compte Qualité Tourisme.**

# Comment récupérer mon mot de passe ?

Rendez-vous sur le portail Qualité Tourisme à l'adresse suivante:

<http://portail.questionnaire-qualite-tourisme.fr/>

## Authentification

Nom d'utilisateur

Mot de passe

Garder la session ouverte

J'accepte les conditions d'utilisation de [portail.questionnaire-qualite-tourisme.fr](http://portail.questionnaire-qualite-tourisme.fr) et m'engage à respecter la confidentialité des données des professionnels et des consommateurs

Connexion

Avez-vous oublié votre mot de passe?

Cliquez ici pour faire une demande de réinitialisation de mot de passe

## Réinitialiser son mot de passe

Veillez renseigner l'identifiant de connexion utilisée pour vous enregistrer

Identifiant de connexion

Réinitialiser le mot de passe

Veillez entrer votre identifiant et cliquez sur « Réinitialiser le mot de passe » pour finaliser votre demande.

Vous recevrez un courriel pour réinitialiser le mot de passe de votre compte. Une fois le mot de passe modifié, vous pourrez vous connectez avec celui-ci. Si vous ne recevez pas de courriel, veuillez contacter votre Partenaire ou la DGE dans le cadre d'une candidature autonome.